

L'ALTERNATIVE



"L'atout essentiel d'un journal est son intégrité. Celle-ci est difficile à atteindre, mais facile à perdre" Montreal Gazette

Nation | Actualité | Politique | Reportage | Economie | Sport | JOURNAL TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES

SOMMAIRE

Fiscalité

Affaire de taxe d'habitation

**L'OTR pris en
flagrant délit
de mensonge**



Henry Gapéri P.3

Santé

**Le Bénin déclare
une épidémie
de Fièvre de Lassa,
les autorités
et les partenaires
mobilisés**

P.5

Election FTF

**Le candidat
Gerson
Dobou
déroule son
programme**

P.6

Gouvernement

Vers un remaniement ministériel

P.3



Komi Sélom Klassou, PM

**CEET: Le scandale emporte Le DG
Gnandé Djétéli et son adjoint**

P.3



Cour Pénale Internationale

P.4

**L'hypocrisie et la vaine tentative des potentats
africains qui veulent s'offrir le permis de tuer**

A la découverte de Georges Kabiru ou l’homme des inventions

Le génie créateur se laisse découvrir chez certains. Une fois mis à l’épreuve, on y prend goût pour d’autres initiatives très louables. C’est ce que confirme Georges Kabiru, inventeur kényan surnommé « Einstein ». En effet, Georges n’en finit pas avec les inventions. Avec un esprit éveillé, il compte à son actif des inventions qui font sa renommée et le placent parmi ceux qui vont à la conquête de l’espace domestique.

Homme d’une cinquantaine d’années, kényan de nationalité, son nom fait penser toujours à l’invention. Ces créations sont présentes dans les ménages. Les fruits de son génie sont des solutions aux problèmes rencontrés surtout en Afrique. Sa première invention est le Matchbox, une alarme à pile qui est utilisée dans différentes machines comme la

télévision, la radio, l’ordinateur... qui émet des sons d’alerte à chaque approche. Ainsi, il aime souvent dire, sous un ton peint d’humour, à l’endroit des pillards : « *Qui va vouloir courir dans une rue avec une télévision hurlante dans la main ?* ». En dehors d’une telle invention qui lui sert de tremplin pour d’autres, compte tenu du bénéfice réalisé

à travers la vente du gadget à 15 dollars, soit 1200 shillings kényans, il a mis sur pied pour une deuxième invention une machine à laver à commande manuelle. Adaptée au foyer sans électricité, la machine à laver à commande manuelle est un récipient en plastique muni d’un couvercle cylindrique fixé sur un support que l’utilisateur actionne manuellement en tournant une roue. Elle utilise du savon ordinaire et peut gérer une charge de 40 kg de vêtements (draps, couvertures et des sacs de toile). A l’en croire, la machine rend propre en quinze minutes tout type de vêtement sans aucune plainte

d’ecchymose à la main ou de courbature. Son emploi est très économique en usage d’eau et elle est plus rapide que les machines à laver conventionnelles.

En art culinaire, Kabiru y met son expertise. Il se sert de l’énergie solaire pour mettre en place une cuisinière en forme de boîte en bois isolé munie de deux fenêtres en verre fixées au-dessus. L’une d’elles permet d’absorber la chaleur du soleil alors que l’autre permet aux rayons solaires de réfléchir sur son revêtement d’aluminium et pénétrer dans la boîte pour faire cuire la nourriture ou chauffer l’eau. La température de cuisson



Georges Kabiru

Processus d’éligibilité au programme Millenium Challenge Account Le monde médiatique formé sur le cas togolais

Depuis le 16 décembre dernier, le Togo fait partie des pays sélectionnés pour bénéficier du programme Seuil du Millénium Challenge Account. Les critères de sélection sont nombreux, mais restent méconnus du grand public. La cellule nationale du MCA a outillé les journalistes à Lomé après les parlementaires, les acteurs de la société civile, sur le mécanisme.

Le mardi dernier, la cellule nationale du Millenium Challenge Account(MCA) au Togo a outillé les professionnels des médias sur les critères et indicateurs dans le processus dudit programme. Le suivi des indicateurs et le processus ont été au centre des communications. Un accent particulier a été mis sur les perspectives et le rôle des médias dans le processus dudit programme. Selon Stanislas Baba, le coordonnateur national du programme MCA. Les médias togolais ont un rôle à jouer par leurs opinions qui peuvent être reprises par des institutions impliquées dans ce processus.

En effet, la qualification du Togo à de telles initiatives contribuerait à son avancée dans les domaines clés du développement. Le Programme

seuil « *Treshold* » qui n’est que l’une des deux (2) composantes du MCA vise à mettre des ressources avec une valeur d’accompagnement de 5 à 60 millions de dollars US couvrant une période de deux à trois ans à la disposition des pays ayant réalisé d’importants efforts afin de permettre l’amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, l’éligibilité à ce programme est un réel atout. « *L’éligibilité au MCC ouvre la voie à des dons importants pour le financement de projets en matière de développement économique, social et surtout de renforcement de la gouvernance, sans oublier la protection de l’environnement, etc.* », a déclaré le ministre de la Planification du Développement, Kossi Assimaïdou. « *Notre pays est*

certes qualifié au programme seuil. Cependant, d’énormes défis restent à relever afin d’assurer le bien-être de nos populations», rappelle-t-il. Cependant, « *l’éligibilité au programme Compact auquel aspire le Togo sera le fruit des efforts collectifs. En premier, l’aboutissement d’un engagement politique au plus haut niveau de l’Etat, mais aussi et surtout le fruit d’un travail gouvernemental efficace et d’une diplomatie convaincante. Cette éligibilité sera également le résultat d’un partenariat fort et stratégique avec nos partenaires clés* », a ajouté le ministre. Un cheminement que le coordonnateur national du MCA caractériserait de processus compétitif. Pour lui, il y a un cahier de charges qui impose des réformes dans différents secteurs tels que la gouvernance, l’environnement des affaires et l’investissement dans le capital; et de rappeler le rôle fondamental de l’opinion neutre et objective qu’est la

presse.

Sur le processus de l’éligibilité du Togo, la cellule MCA Togo relève quelques critères auxquels le Togo aurait répondu. Il s’agirait d’une consolidation du cadre macroéconomique avec un taux de croissance du PIB de plus de 5% durant ces dernières années, une baisse de près de 4% du taux de pauvreté à l’échelle nationale entre 2011-2015, sans passer sous silence les améliorations constatées au niveau de la lutte contre la corruption.

La rencontre de formation et d’information a été l’occasion pour les participants d’appréhender la carte des scores et les critères de sélection du Millenium Challenge Corporation (MCC) fondé sur 20 indicateurs, et de prendre connaissance des indicateurs qui ont concouru à la sélection du Togo.

Irène ATSOU

peut aller jusqu’à 300 degrés celsius.

Une telle ingéniosité profite à peu de ses concitoyens, faute de moyens économiques. Le manque de financement est le grand souci que rencontrent les initiateurs et inventeurs africains. Malheureusement Georges Kabiru n’y échappe pas. Alors, pour une vente à grande échelle de ses inventions, il faut

mettre du temps. « *Beaucoup de gens ont inventé ou créé des choses, mais ils sont découragés de les breveter, et d’autres volent l’idée pour se faire de l’argent sur leur dos* », déplore-t-il, avant d’inviter le gouvernement à une simplification de la procédure d’obtention du brevet « *longue* » et « *exigeante* ». ».

Irène ATSOU

Santé : Une épidémie de méningite fait rage à Dankpen

C’est Dankpen, le royaume du tristement célèbre tyran noir, le Col Dadja Maganawoé, qui est touché. Dans cette préfecture située à 500 Km au nord de Lomé, une épidémie de méningite fait rage et tue. Pour la population de cette localité, l’année 2016 a mal commencé, du moins sur le plan sanitaire. Depuis le mois de janvier, cette épidémie a tué 8

personnes au Togo dont 06 à Dankpen. « *Du 1er au 28 janvier, 80 cas avec 8 décès ont été enregistrés sur l’ensemble du territoire. Le seuil épidémique a été franchi à Dankpen dans la semaine du 18 au 24 janvier* », a annoncé samedi dernier, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Moustafa Mijiyawa, selon le confrère en ligne Xinhua, dans

sa livraison du 03 février 2016.

Même si selon le ministre, « *une équipe d’épidémiologistes est actuellement sur place pour appuyer l’équipe locale* » et « *un lot de médicaments essentiels ont été envoyés dans la région pour la prise en charge gratuite des cas* », on craint toujours le pire. Puisque pour le moment, aucune mesure n’est encore prise pour prévenir la réapparition du symptôme.

Cette épidémie de méningite intervient au moment où les centres de soins de santé publics souffrent d’équipements et des infrastructures adéquats

pour répondre aux urgences. Si à Lomé des hôpitaux comme le Chu-SO, un centre de référence, sont délaissés dans leur vétusté, à l’intérieur du pays, la situation doit être pire. Dans ces localités de l’intérieur, ces structures sont sous-équipées et manquent cruellement de personnel qualifié. Ce qui fait qu’une simple accoucheuse peut faire le travail de l’infirmier. Alors que la Faculté des Sciences de la Santé produit chaque année des médecins qui se rabattent sur les cliniques pour joindre les deux bouts.

PCK

*Le port du casque,
ça sauve*

L'ALTERNATIVE

JOURNAL TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES

Récépissé N°0343/10/04/08/HAAC
B.P.4132 Lomé-TOGO
Tel. 92 93 74 44 / 97 32 00 88
E-mail : alternativesika@yahoo.fr
www.lalternative-togo.com
casier 43 Maison de la Presse

Siège
Immeuble Aldus
1053, Rue 143 Bè Bassadji
B.P : 61 232
Directeur de Publication
Ferdinand Mensah AYITE
Rédacteur en chef
Koami M. E. DOMEGNI
Comité de rédaction
Pierre-Claver KUVO
Dieudonné AGBEZO
Annie-Stevia W.
Fabrice K. A.
Anani GALLEY
Mensah K.
Kokou MITIMI
Irène ATSOU
Collaborateurs
Didier Amah DOSSAVI
Junior KOSYLAND
Correspondant France / Europe
Edem ASSIGNON
Tel : 0659735670/0786434881
Correction
TINO K.
Distribution/Vente
David AVOTOR
Tel : 90 00 33 94
Imprimerie
SDR : 22 22 06 49
Tirage : 2 000 exemplaires

Affaire de taxe d’habitation

L’OTR pris en flagrant délit de mensonge

Après avoir laissé la « rumeur » enfler pendant plusieurs semaines, l’Office Togolais des Recettes (Otr) a multiplié les sorties médiatiques cette semaine pour nier avoir programmé collecter des taxes d’habitation au Togo. Faux et usage de faux, nous a-t-on dit.

L’OTR ne reconnaît pas avoir tenté de collecter des taxes sur l’habitation. Ses responsables disent même qu’il s’agit d’une mauvaise interprétation d’une opération de recensement des travailleurs. Ils vont jusqu’à dire qu’ils auraient pu ne laisser figurer sur les fiches la partie liée aux déclarations relatives à la localisation. Un peu comme si la présence des fameuses déclarations sur les fiches leur a échappé. Mais à l’épreuve des faits, il s’agirait plutôt d’un recul qu’autre chose.

Dans une correspondance adressée à des entreprises en décembre dernier, on lit clairement ce qui suit : « Monsieur le Directeur Général (...) je vous prie de bien vouloir déposer, au secrétariat de la Direction des Grandes entreprises au plus tard le 12 janvier 2016, la liste de tous vos employés ainsi

qu’un dossier individuel de chaque employé comportant les éléments ci-après : -la fiche d’immatriculation de l’employé comportant un timbre de 1000 francs CFA ; - le plan de situation ou de la localisation (domicile de l’employé), la photocopie simple de la carte d’identité nationale ou de passeport ».

On voit bien que la présence de détails liés au plan de situation n’est pas un accident, mais bien une préméditation. Un formulaire entier annexé au courrier adressé aux entreprises est dédié au plan de situation de l’employé. Curieusement, l’OTR fait l’étonné depuis cette semaine, comme s’il n’avait évoqué le sujet nulle part. Une réunion a été même organisée dans l’après-midi du mardi dernier avec des responsables de ressources humaines pour les rassurer qu’il n’y aura pas



Henry Gapéri, Commissaire général de l’OTR (plus ?) de collecte de taxe sur l’habitation.

Il semble plutôt que la nouvelle attitude de l’OTR ne soit pas un démenti d’une fausse rumeur, mais bien un recul à la suite de la pression populaire. On a, en effet, senti dans le pays une sorte de mobilisation et de constitution d’un front contre cette nouvelle taxe qui risquait d’être la goutte d’eau de trop. Il suffit de suivre les interventions sur les médias et les discussions

dans la rue pour s’en convaincre. Plusieurs organisations politiques et civiles ont même sorti des déclarations pour dénoncer ce nouveau braquage fiscal en préparation. La mobilisation a dû contraindre l’OTR à se dédire et abandonner ce projet. Tout comme d’ailleurs, il a dû concéder une victoire aux plus de huit mille transitaires non-agrérés contre lesquels il avait lancé une opération de port de



badge synonyme de privation d’activité génératrice de revenu. Comme quoi, même en face d’un peuple qui semble passif, il y a bien des seuils à se garder de franchir.

Mensah K.

Gouvernement : Vers un remaniement ministériel

Six mois après l’arrivée de Komi Selom Klassou à la Primature, s’achemine-t-on vers un remaniement ? Tout porte à le croire, au regard des informations qui circulent depuis quelques jours dans le sérail.

Selon des sources concordantes, ce chamboulement devrait intervenir au mois de mars à la fin du fameux sommet sur la sécurité maritime. Cette conférence étant désormais repoussée au 15 octobre prochain, le processus devant conduire au remaniement a pris un coup d’accélérateur et pourrait se matérialiser les jours ou semaines à venir. « Le pays semble bloqué, l’économie à la traîne, la situation sociale très



Komi Selom Klassou

inquiétante, l’équipe du Premier ministre Klassou est totalement inefficace », a déclaré un acteur très introduit

dans les arcanes du pouvoir, avant d’ajouter : « Il faut recadrer les choses pour faire face aux défis ».

Si le remaniement est envisagé, rien n’a filtré pour l’instant sur les éventuelles sorties ou l’architecture de la prochaine équipe. Reste à savoir si un simple remaniement pourrait faire l’affaire d’un système obsolète, anachronique, corrompu sur fond d’un déficit criard de légitimité. Tout compte fait, avec Faure Gnassingbé, il faut s’attendre à tout, y compris un ballon d’essai pour une diversion.

Mensah K.

CEET: le scandale emporte le DG Gnané Djétéli et son adjoint

La crise managériale qui secoue la CEET depuis quelques semaines avec son corollaire de pillage, de népotisme, de contrat de complaisance a fini par emporter dans la journée de ce jeudi le DG Gnané Djétéli et son adjoint Amouzou Kpeto, selon des sources proches de la société. Une réunion houleuse du nouveau Conseil d’Administration a fini par acter le départ des deux cadres qui, de par leurs mésententes, ont instauré un bicéphalisme à la tête de la société. Selon des sources, un autre Directeur Général qui a déjà eu à gérer la boîte en la personne de Paul Mawussi Kakatsi a été désigné.

La CEET à ce jour traverse une situation difficile, fruit non seulement des choix hasardeux, mais aussi de la mauvaise gouvernance. Ses emprunts s’élèvent à ce jour à 65 milliards de francs Cfa avec une perte de 7 milliards inscrit dans le projet de budget exercice 2016. Elle doit renflouer les caisses de Contour Global de 17 milliards de francs Cfa chaque année pendant que l’Etat, mauvais payeur, lui doit la bagatelle de 16,1 milliards de factures impayées. Les prévaricateurs, au lieu de



Le DG sortant Gnané Djétéli

redresser la boîte, ont continué le pillage à ciel ouvert. Corruption, détournements, contrats de complaisance, recrutements et promotions fantaisistes, tels sont les faits d’arme à mettre à l’actif de son Directeur Général, Gnané Djétéli.

Le nouveau Conseil d’Administration espère relever le défi, mais la situation de la

CEET est compliquée et il faudra des années pour remonter la pente. Maintenant que le DG Gnané Djétéli et son adjoint Amoussou Kpeto sont virés, il faudra situer les responsabilités de cette gestion calamiteuse qui a mis à genou la société.

Mensah K.

SELON...

...Chateaubriand

Dans l’ordre politique les maux physiques causent les soulèvements et les souffrances morales font les révolutions

CPI : L'hypocrisie et la vaine tentative des potentats africains qui veulent s'offrir le permis de tuer

Sur proposition du Président kényan, Uhuru Kenyatta, l'Union Africaine a adopté le 31 décembre dernier, une résolution tendant à faire retirer les pays africains du Statut de Rome qui a créé la Cour Pénale Internationale (CPI). Emanant d'un homme qui, lui-même, a été récemment visé par des procédures de la CPI, le timing de cette proposition est bien choisie : l'ouverture du procès d'un ancien Président, Laurent Gbagbo, qui jouit d'une relative bonne réputation sur le continent et dans sa diaspora. On comprend bien que les chefs d'Etats africains criminels cherchent à s'abriter sous l'Union Africaine pour s'offrir un permis de tuer. Mais jusqu'où réussira leur propagande?

La Cour Pénale Internationale (CPI) fait-elle si peur au syndicat des Chefs d'Etat abusivement baptisé Union africaine et prétendument parlant au nom des Africains ?

Dimanche dernier, quelques dizaines de Présidents africains souvent mal élus et illégitimes ont jugé utile d'enclencher une procédure devant aboutir au retrait de leurs pays du Statut de Rome. Ils mettent en avant un « acharnement » de la CPI contre les Africains. Après avoir été récemment échaudé par un début de procédure lancée contre lui, le Président kényan est présenté comme l'auteur de cette proposition. Et la proposition est adoptée. Probablement votée par une majorité faite de criminels, dictateurs, ripoux de toutes sortes et de quelques pseudo panafricanistes rongés par leur égo qui ne supportent pas de voir des Africains répondre d'actes posés en Afrique devant une juridiction créée par des Blancs et basée au pays des Blancs. Cette démarche qui dénote d'une certaine hypocrisie

merite d'être analysée à tête froide. D'abord, il faut le savoir, c'est en vain que les pays africains se retireront de la CPI. Membre ou pas du Statut de Rome, tant qu'ils seront membres des Nations Unies, ils restent à la portée de la CPI. Il suffit que celles-ci décident que la CPI poursuive tel ou tel auteur de crimes pour lesquels elle est compétente. Les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes d'agression commis au lendemain de son entrée en vigueur. Une procédure basée sur les Nations Unies rend possible la poursuite de toute personne ressortissante d'un pays membre. Et aux Nations Unies, ce n'est ni l'UA, ni ceux qui s'y agitent en agitant la fibre raciste qui ont la décision.

Il faut ensuite relever la propension à l'impunité qui caractérise certains Africains qui déniaient le droit à la CPI de juger des Africains. Quelle est la logique qui sous-tend



Fatou Bensouda

l'argumentaire de ceux qui disent que la CPI ne juge pas (encore) les criminels d'ailleurs et donc devraient laisser les Africains en paix? Ailleurs, les criminels n'ont pas la garantie de l'impunité qu'ont ceux en Afrique. Les nazi de l'ère Hitler par exemple ont été traqués partout où ils se sont trouvés, retrouvés et jugés. D'autres tyrans ont été également jugés par d'autres cours internationales. Nous l'avons déjà mentionné, la CPI est perfectible, et ceux qui lancent des campagnes de dénigrement contre elle auraient mieux fait de lutter pour la rendre la plus juste équitable possible pour tous. Si l'Afrique est incapable de juger ses criminels, pourquoi la CPI ne devrait-elle

pas le faire ?

Pourquoi certains Africains trouvent-ils normal de brader leurs richesses naturelles aux fameux Blancs, de faire financer les budgets de leurs institutions dites régionales et sous-régionales (UA, CEDEAO, UEMOA...) par les mêmes Blancs, de faire faire compléter leurs budgets nationaux par les Blancs, de sauter dans les premiers avions pour aller se faire soigner dans le pays des mêmes Blancs, de garder leurs fortunes dans les banques des Blancs, d'appeler en cas de détresse ces Blancs au secours...mais quand il s'agit de répondre de leurs actes, ils crient à l'acharnement, au racisme, à l'impérialisme?

L'actuel Président de l'Union Africaine, Idriss Déby, est encore aujourd'hui au pouvoir au Tchad grâce à l'armée française. Il y a une dizaine d'années, les rebelles étaient entrés à Ndjamenas comme un coïteau dans du beurre et ont même réussi à encercler le palais présidentiel. Il a fallu des frappes de l'aviation française pour arrêter les rebelles dans leur avancée. Après, il a liquidé ses opposants, contraint certains à l'exil, fait disparaître d'autres...A ce jour, l'Afrique est restée incapable de demander des comptes à celui-ci. Toute demande d'autres qui ont provoqué la mort de plusieurs milliers de morts. Le cas le plus actuel est celui du boucher de Bujumbura (au Burundi) qui tue, depuis plusieurs mois, ses concitoyens comme des poulets. Amnesty International a même publié récemment des informations sur la présence de plusieurs charniers à Bujumbura. L'Afrique est jusqu'ici indifférente au sort de



Idriss Déby

centaines de Burundais auxquels le boucher tranche la tête tous les jours. L'Union Africaine, après avoir fait semblant de menacer dans un premier temps d'envoyer des troupes dans le pays, a dû se rétracter pour se soumettre aux humeurs du tyran. Désormais il s'agit d'avoir son accord avant le déploiement de la fameuse troupe, alors que ce dernier a déjà fait connaître sa position : le déploiement de troupe dans son pays sera perçu comme une agression. Pendant ce temps, le massacre se poursuit. Le jour où le bourreau sera traîné devant une justice internationale, les pseudo-panafricanistes lèveront le bouclier pour crier au racisme.

En juillet dernier, lors d'une conférence internationale sur le thème « Souveraineté des Etats et justice pénale internationale », tenue à Dakar, ce jour, le procureur de la CPI, Fatou Bensouda a rappelé que son institution a engagé une vingtaine de poursuites, dans neuf affaires différentes. « La majorité de ces affaires a été déférée par les Etats eux-mêmes », a-t-elle rappelé à ceux qui lui font le procès d'un acharnement ciblé contre les Africains. « Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Cette cour est jeune, nonobstant le mandat extrêmement important que les Etats lui ont confié. De nombreux défis nous attendent encore. C'est pourquoi nous ne devons pas nous détourner de l'essentiel : lutter contre l'impunité pour les crimes les plus odieux et donner une voix

aux victimes », a ajouté Mme Bensouda. Elle ira jusqu'à demander : « Si la Cour ne poursuit pas les criminels, qui rendra justice aux victimes ? ». La Gambienne, traitée par certains de honte pour l'Afrique, ne se laisse pas distraire, elle prévient : « L'Afrique restera ma priorité ».

Si l'Union Africaine veut éviter l'« humiliation » de la CPI aux Africains, elle sait ce qui lui reste à faire. La CPI n'intervient dans une situation que lorsque les juridictions nationales ne veulent ou ne peuvent pas juger l'affaire dont elle est compétente. Il sera rare de voir les Blancs traînés devant la CPI justement parce qu'au pays des Blancs, tu ne peux pas te permettre d'ôter la vie d'un citoyen et compter sur une Justice pour te couvrir. Avant même que la CPI ne réagisse, la justice nationale aura déjà fait le nécessaire. Si l'Afrique se dote d'une justice fiable, indépendante, équitable et pourvue de tous les moyens nécessaires, elle privera de facto la CPI de se saisir des dossiers africains. Elle serait ainsi responsable et crédible. Autrement, c'est délivrer un permis de tuer, de nettoyer des communautés humaines entières que de placer l'égo des potentats sanguinaires africains au-dessus du nécessaire besoin de justice pour les millions de victimes des régimes de fer qui sont présents çà et là sur le continent.

Maxime DOMEgni

Togo : Un audit révèle le caractère défaillant de certains orphelinats

C'est peut-être une nouvelle aubaine. Outre les Institutions de Microfinance (Imf), au Togo, les centres d'accueils des enfants démunis se créent et se multiplient, visiblement, sans aucun contrôle des autorités de ce pays. Ces orphelinats qui sont perçus comme un espoir des enfants de la rue sont pointés du doigt comme un enfer, un lieu de maltraitance pour ses pensionnaires.

Et c'est un audit réalisé par d'Eneis Conseil et commandité par le ministère de l'Action sociale et l'Unicef qui a relevé le visage repoussant de ces centres, généralement affiliés non seulement aux Ong, à des confessions religieuses, mais aussi à l'Etat. L'audit révèle qu'en 2015, 142 centres d'accueil ont pris en charge un peu plus de 6 000 enfants vulnérables.

Mais la plupart d'entre eux sont défaillants, a noté l'audit. « On a vu des serpents dans certains centres, des escaliers qui n'étaient pas du tout sécurisés, des conditions d'hygiène qui n'étaient pas du tout conformes à ce qu'on peut attendre d'un centre d'hébergement. Dans chacun des centres qu'on a pu auditer, il y a des enfants qui nous ont raconté des choses. Il ressort notamment que dans certains centres, il y a des sanctions t o t a l e m e n t disproportionnées : on va priver des enfants, par exemple, de petit-déjeuner pendant trois mois », a rapporté à Rfi, Stéphane Durin, Directeur associé d'Eneis Conseil.

Face à cette triste réalité, l'audit recommande la fermeture pure et simple de ces structures. « Ces centres-là, ce

sont des centres où le cadre physique n'assure pas la protection de l'enfant, donc on doit les fermer », a confié Mme Bénédicte Gnansa, Directrice de l'Assistance à l'enfant en difficulté au ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation avant de rassurer que les enfants de ces centres seront confiés aux structures qui répondent mieux aux normes. Reste à savoir si le gouvernement va traduire dans les faits ces mesures d'urgence, d'autant plus que des sources révèlent que derrière certaines de ces structures, se cachent des mains toutes puissantes. Et surtout plusieurs recommandations dorment dans les placards du gouvernement sans être appliquées.

PCK/Source : rfi.fr

Le port du casque, ça sauve

Le Bénin déclare une épidémie de Fièvre de Lassa, les autorités et les partenaires mobilisés

COTONOU, 2 Février 2016 - Après l'identification d'un cas de Fièvre de Lassa au Nord-Est du Bénin dans le Département du Borgou-Alibori, le Gouvernement soutenu par les partenaires au développement a immédiatement démarré la riposte contre l'épidémie.

A ce jour, il existe 20 cas suspects dont 9 décès. Parmi les décès un seul cas confirmé positif à la Fièvre de Lassa. Au Nigéria, les autorités dénombrent 168 cas dont 84 décès dans 17 Etats du pays y compris les Etats de Niger et d'Oyo qui sont frontaliers au Bénin.

Lors d'une déclaration à la presse qui s'est tenue le 28 Janvier 2016, Dr Christian CHAFFA, Secrétaire Général du Ministère de la Santé, représentant le Ministre de la Santé, Dr Pascal DOSSOU TOGBE, entouré de Dr Pierre M P E L E - K I L E B O U , Représentant de l'OMS au Bénin, a indiqué qu'après la confirmation d'un cas avéré de Fièvre de Lassa à l'Hôpital de zone St Martin de Papané, une équipe technique nationale a été dépêchée sur place.

C'est à la suite du décès d'une femme enceinte le 5 janvier dernier à l'Hôpital de zone St Martin de Papané dans la Commune de Tchaourou, que six agents de santé (trois infirmiers, une technicienne de laboratoire et deux aides-soignantes) ont développé les symptômes caractéristiques de la Fièvre de Lassa. Le 21 Janvier 2016, un infirmier parmi ces six premiers cas suspects est décédé à l'Hôpital Départemental Universitaire du Borgou à Parakou, ville située au Centre du Bénin.

Le lendemain, les

prélèvements de 5 cas suspects ont été effectués et transmis au laboratoire de référence de l'Université de Lagos au Nigéria agréé par l'OMS. Les résultats ont identifié un (1) cas positif à la Fièvre de Lassa et quatre cas négatifs. Le cas identifié positif est une aide-soignante à ce jour décédée.

Les autorités soutenues par les partenaires au développement mettent oeuvre une stratégie de riposte à l'épidémie de Fièvre de Lassa :

- Les personnes contacts sont en cours d'enregistrements et de suivi ;
- Une unité d'isolement a été mise en place au sein de l'Hôpital de zone St Martin de Papané ;
- Des stocks de médicaments Ribavirine ont également été prépositionnés à Cotonou et dans la Commune de Tchaourou ;
- Des équipements de protection individuelle (EPI) pour le personnel de santé, thermomètres infrarouge, du matériel médical et de laboratoire et des produits de décontamination ont été mis à disposition ;
- Le personnel de santé de l'Hôpital de zone St Martin Papané et les agents de santé de la commune de Tchaourou ont été formés sur l'utilisation du matériel de protection et le protocole de traitement de la maladie, ainsi que sur la recherche de cas contacts ;
- Une équipe de professionnels pluridisciplinaire se trouve déjà sur les lieux pour assurer le renfort technique ;
- Des séances de sensibilisation de la population

et des autorités sont en train d'être organisées ;

- Une stratégie de recherche des personnes contacts a été élaborée pour assurer la participation des communautés dans l'identification de cas suspects.

La transmission de la Fièvre de Lassa peut se faire par contact avec les excréments de rongeurs notamment, le rat à multiple mamelles. Le virus se transmet aussi au contact d'une personne infectée via les liquides biologiques : le sang, l'urine, la salive, le sperme, les vomissures, les selles. L'incubation du virus varie de six à 21 jours.

Les premiers signes de symptômes sont : la fièvre, une fatigue générale, la nausée, des vomissements, la diarrhée, des maux de tête et de ventre et le mal de gorge. L'oedème du cou ou du visage et des saignements sont parfois observés.

Il existe un traitement efficace contre la Fièvre de Lassa : la Ribavirine. Ce médicament permet de soigner les personnes malades, à condition d'être administré rapidement après l'apparition des premiers symptômes.

Concernant la prévention, les mesures suivantes sont préconisées:

- Dès les premiers signes, il est impératif de se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche. Le traitement est efficace si l'administration de médicaments est faite rapidement ;
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ;
- Bien protéger les restes et réserves de nourriture dans les maisons ;
- Eviter la

manipulation et la consommation des rats ;

- Eviter tout contact avec une personne suspecte ou malade de la Fièvre de Lassa ;

- Eviter tout contact avec les selles, l'urine, la salive, les vomissures et les objets contaminés d'une personne suspecte, malade ou décédée de la Fièvre de Lassa ;
- Ne pas toucher le corps d'une personne suspectée d'être décédée de la Fièvre de Lassa y compris lors des rites funéraires.

Le Bénin a déjà connu un épisode épidémique entre le 15 Octobre 2014 et le 8 janvier 2015 : 16 cas avaient été enregistrés dont neuf décès. Sur ces neuf décès, la Fièvre de Lassa avait été confirmée dans deux cas. La fin de l'épidémie avait été officiellement notifiée conformément au règlement sanitaire international, qui recommande l'observance d'une période de deux fois 21 jours sans enregistrement de nouveau cas.

Pour plus d'informations :

- Dr Christian CHAFFA, Secrétaire Général du Ministère de la Santé : christchaf@yahoo.fr,

- François AGOSSOU, Conseiller HPR chargé de la Promotion de la Santé à l'OMS/ Bénin : agossouf@who.int

- Hadrien BONNAUD, Spécialiste de la Communication à l'UNICEF Bénin : hbonnaud@unicef.org

- Améyo Bellya Sekpon, Directrice de la Communication et des Relations Publiques à Plan International Bénin bellya.sekpon@plan-international.org

Bilan 2015 sur la circulation routière

Les accidents et les morts considérablement réduits

Le 29 janvier dernier, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Col. Yark Damehame et son collègue des Transports et des Infrastructures routières, Ninsao Gnofam ont fait l'état des lieux des accidents de circulation survenus au cours de l'année 2015. C'était au cours d'une conférence de presse tenue à Lomé.

En effet, les deux ministres se sont estimés heureux de constater que l'autodiscipline imposée aux usagers de la route par le gouvernement togolais porte ses fruits. Selon eux, les statistiques sur les accidents de circulation au cours de l'année 2015 ont révélé que le nombre de morts a considérablement diminué par rapport à celui des années précédentes. « Avec un seuil atteint en 2012 avec 8155 cas d'accidents enregistrés avec 9589 blessés, le nombre est, fort heureusement, réduit en 2015

avec seulement à l'arrivée, 2851 cas d'accidents enregistrés contre 3871 blessés. Soit une moyenne de 322 blessés par mois. Pendant ce temps, le nombre de morts sur les routes togolaises est passé de 802 en 2014 à 473 en 2015. Soit la moitié du nombre enregistré l'année dernière avec une moyenne de 39 morts par mois », a indiqué Yark Damehame. Il a précisé qu'en 2015, le mois de septembre a été le plus prolifique en accidents avec 340 cas enregistrés contre le mois de janvier au cours

duquel on a enregistré plus de morts, 66 au total. « Le mois d'octobre bat le record d'accidents avec 458 cas enregistrés », a-t-il souligné. A l'en croire, si aujourd'hui il y a une nette réduction du nombre d'accidents et celui des morts sur nos routes, cela résulte de la politique du port obligatoire de casques imposé par les autorités sécuritaires du pays. « Nous saisissons cette occasion pour nous réjouir de la prise de conscience des usagers qui, majoritairement, se sont approprié cette politique qui leur a permis de s'auto-discipliner. L'on ne passera pas sous silence le rôle important que jouent certaines associations et organisations de la société civile dans la

sensibilisation des populations sur la nécessité d'observer les règles qui régissent la circulation routière. Aujourd'hui, c'est un sentiment de satisfaction qui anime aussi bien les usagers de la route que les autorités sécuritaires », a-t-il conclu.

Il convient de noter que certains usagers hésitent à observer le code de la route. Il n'est pas rare de voir des gens au volant recevoir des appels téléphoniques. Aussi, l'utilisation de la ceinture de sécurité est-elle une pilule amère pour certains usagers. Il importe que la sensibilisation soit intensifiée par les autorités sécuritaires afin que les accidents puissent se réduire davantage. **Agbézo K.**

CARTE DE VISITE

Cuisinier

Afantchao est un cuisinier pas comme les autres. Il n'a jamais fait une école de cuisine, mais il exerce dans l'art de préparer les repas d'une manière particulière. Sa cuisine est en même temps sa boutique d'alimentation générale.

C'est devant la boutique que parfois, Afantchao prépare ses mets à la vue des clients. « *Je n'ai pas de gêne à préparer devant la boutique. L'essentiel est que je mange et que j'aie la force pour pouvoir servir les clients. Je n'accorde pas d'importance au reste* », a-t-il l'habitude de dire. Ainsi, tous les jours et à des heures précises, il fait la cuisine sans être embarrassé.

Ce mercredi, nous avons vu pour la première fois le cuisinier Afantchao à l'œuvre. Quel n'a été notre étonnement en le voyant s'activer sur une marmite posée sur un fourneau! Nous l'avons pris pour quelqu'un d'autre et l'avons dépassé. *C'est une fois arrivé dans la boutique qu'il nous a rejoint tout en sueur. « Qu'est-ce que vous voulez payer ? »* nous-t-il demandé. Surpris, et avant de lui répondre, le cuisinier Afantchao s'est empressé de dire que c'est lui qui détient la boutique. Et c'est après cette brève interprétation que nous avons pu acheter.

Comme pour se débarrasser de la honte qui le couvre, il prétexte qu'il est à la recherche de quelqu'un qui pourrait le relayer dans sa tâche. « *Vous savez, c'est difficile pour moi quand je dois préparer à manger alors qu'en même temps, les clients se pointent* », dit-il. Un argument qui ne nous a pas convaincu et nous avons poussé l'audace pour l'embarrasser. « *C'est à votre femme de vous faire le repas en ces heures pareilles* », avons-nous suggéré. D'abord, il a fait semblant de ne pas écouter tout en tentant de nous divertir. « *Ne partez pas, je vais vous faire à manger* », nous a-t-il invité.

Mais nous avons décliné l'invitation pour revenir à la charge en lui demandant pourquoi il ne laisse pas le choix à sa femme de lui faire la cuisine. Quelque peu agacé par notre curiosité, il a cédé. « *Vous savez, avec les femmes, il faut faire très attention. Avec elles, on ne sait jamais. Pour cela, j'ai pris des dispositions pour ne pas vivre à l'avenir des situations qui pourraient affecter ma boutique* », a-t-il confié. Afantchao n'a pas donné les réelles motivations de son choix à être gérant d'une boutique et en même temps « cuisinier ».

En réalité, c'est un refus délibéré de ne pas avoir de femme dans sa vie, du moins temporairement. Plus tard, un fidèle de ses clients nous a révélé qu'en fait, Afantchao est pingre. Il veut gérer tout seul. « *Ne vous fiez pas à ce qu'il vous a dit. Afantchao est comme ça. Il a eu plusieurs clients qui n'ont pas duré. Pour certains, un mois a suffi pour qu'il les renvoie* », nous a confié Kodjo, un des fidèles clients du « cuisinier » Afantchao. A en croire une cliente visiblement remontée, on lui a fait maintes fois les reproches, mais il n'en a cure.

Au fond, il ne doute pas que le fait de cuisinier devant la boutique pourrait faire fuir les clients. Car, l'emplacement s'est révélé un atout pour lui. Il est le seul détenteur de boutique d'alimentation générale dans le quartier. Les autres qui pourraient le concurrencer sont très éloignés. Aussi beaucoup de ses clients lui doivent-ils. Ils ont contracté des crédits auprès de lui. Ce sont des raisons qui le poussent à narguer les gens en restant sourd à leurs remarques.

Ces derniers ont fini par s'accommoder avec le caractère d'Afantchao. Ainsi, à certaines heures de la journée, il est au « four » et à la caisse. Des va-et-vient incessants entre le fourneau et la boutique qui agacent les clients. A vrai dire, Afantchao a fait de la boutique sa chambre à coucher. Puisqu'il ne rentre pas à la maison. « *Je ne l'ai jamais vu rentrer à la maison. Je le vois les matins lorsqu'il ouvre la boutique et il m'a l'air souvent de quelqu'un qui vient de se réveiller* », affirme Adjoa, une cliente fidèle.

Anani GALLEY

Election FTF

Le candidat Gerson Dobou déroule son programme

Pour relever le défi de rendre au sport roi sa noblesse et restaurer son image ternie par des problèmes relationnels, la liste «**LA SOLUTION** » s'est assignée des principes à savoir : **Collégialité, Pragmatisme et Excellence.**

1. Collégialité
·Solidarité dans l'action ;
·Fédération des énergies.

2. Pragmatisme
·Actions pratiques ;
·Persévérance dans l'action.

3. Excellence
·Efficacité dans l'action ;
·Promotion du culte de l'excellence et du Fair Play.

L'alternative crédible pour une résolution pérenne des problèmes au sein de la FTF.

Concept global

Les élections du 13 février 2016 à la FTF,constituent à ne point en douter, un tournant décisif dans l'histoire du football togolais.

En effet, depuis de nombreuses années, de multiples crisescaractérisent la gestion du football togolais.Il est apparu que ces diverses crises trouvent leur fondement essentiellement dans les hommes qui animent ce football et accessoirement dans les textes qui régissent ce sport tant aimé dans la nation togolaise.

Un premier pas a été franchi en ce qui concerne le volet des textes, lorsque ces derniers ont été adoptés le 20 janvier 2016 dans une ambiance apaisée.

Le volet qui concerne les hommes, de loin le plus difficile à gérer, nécessite que l'onmette à la tête du footballtogolais une équipe compétente et expérimentée conduite par un homme du milieu du football.

Ce sont ces critères qui ont conduit à mettre en place, une équipe d'hommes d'expérience dans le groupe dénommé « **LA SOLUTION** »dirigé par **Monsieur DOBOU Kwadzo Sedem Gerson**, un homme de terrain, maîtrisant parfaitement les arcanes du football.

La liste « LA SOLUTION » s'engage à instaurer la paix et la cohésion au sein de la famille du football et entend ainsi rétablir l'enthousiasme et la fierté nationale pour un meilleur visage de ce football.

Elle entend releverles principauxdéfis suivants :

- Organiser les états généraux du football togolais ;
- Restaurer la discipline au sein de la Fédération et moraliser les milieux du football pour mieux combattre la corruption et l'obscurantisme ;
- Assurer une nouvelle organisation du football au Togo ;
- Renforcer les capacités du potentiel humain et technique ;
- Renforcer les infrastructures et les équipements ;

- Planifier l'organisation des compétitions et matches internationaux et clarifier le cadre des récompenses etdes sanctions ;
- Prévenir et combattre la violence sous toutes ses formes ;
- Doter la FTF d'outils de gestion des ressources financières suivant des règles de transparence et de bonne gouvernance.
- Définir avec les pouvoirs publics une politique plus engagée et plus valorisante du football au Togo.

I. Organiser les états généraux du football togolais

- L'organisation des assises nationales du football togolais en vue d'apaiser les cœurs et taire les rancœurs qui minent le football togolais depuis quelques années.Au cours de ces assises, lesnouveaux textes élaborés seront examinés pour que les divers acteurs appelés à les utiliser puissent s'en approprier.
- La prise en compte de la dimension culturelle et spirituelle du pays à travers des actions spécifiques pour honorer nos morts et blessés dans les divers endroits où le sang des togolais a pu être versé.

II. Restaurer la discipline au sein de la Fédérationet moraliser les milieux du football pour mieux combattre la corruption et l'obscurantisme

Le football étant l'école de la discipline par excellence, il est important de rétablir la discipline à travers :

- Le respect des Statuts etdes autres textes régissant l'organisation et la pratique du football au Togo
- La formation des acteurs du football (officiels de la FTF, dirigeants et joueurs) en vue du respect du code d'éthique.
- Eveiller en chaque acteur le sens de la dignité, du patriotisme et de la fierté nationale ;
- Récompenser l'effort et instaurer la culture de l'excellence et de l'équité ;
- Donner les moyens suffisants aux acteurs les plus vulnérables notamment les entraîneurs accusés àtort ou àraison de corrompus par les joueurs et les managers et surtout les arbitres, qui traînent après eux une réputation mal vécue ;
- Mettre en valeur les entraîneurs locaux et les arbitres à partir d'objectifs spécifiques.
- Organiser des campagnes de détection et de formation des arbitres sur la base des critères valorisants la corporation.

III. Assurer une nouvelle organisation du football au Togo

Les nouveaux textes prévoient en leur article 11 que les membres de la FTF sont les suivants :

- a) les clubs de première Division ;
- b) les clubs de deuxième Division ;
- c) les ligues régionales ;
- d) La Ligue Nationale du Football Féminin (LNFF) ;
- e) l'Association nationale des arbitres ;
- f) l'Association nationale des entraîneurs et Educateurs de football ;
- g) l'Association nationale des joueurs ;
- h) l'Association national du personnel de la médecine du sport.

« LA SOLUTION » entend tirer profit de cette nomenclature pour assoir une politique adaptée à chaque corps. Par ailleurs, la récente loi sur la décentralisation découpant le pays en six grandes régions administratives donne l'occasion d'asseoir une organisation qui permettrait aux ligues, non seulement d'assurer un travail de détection et de formation, mais aussi de pouvoir organiser des compétitions de qualité au niveau des régions.

Ces diverses actions seront traduites dans :

- La mise en place permanente des sélections préfectorales, régionales à travers des compétitions pour permettre la constitution d'un vivier pour des équipes nationales au niveau des minimas, des cadets et des juniors ;
- La mise en œuvre d'un plan de renforcement de la compétitivité des clubs toutes catégories confondues ;
- L'organisation de championnats corporatifs ;
- L'organisation des championnats des ligues ;
- La redynamisation du championnat des jeunes en collaboration avec des structures partenaires ;
- La redynamisation du football féminin ;
- L'évolution du championnat vers un statut professionnel.
- L'appui à l'organisation des compétitions scolaires et universitaires ;
- Le réajustement du calendrier national sur le calendrier international ;
- La promotion de l'actionnariat dans les clubs.

Les actions précitées permettront à coup sûr d'aboutir à la mise en place des équipes de valeur, notamment en ce qui concerne :

- une équipe nationale A ;
- une équipe nationale Espoirs ;
- une équipe nationale Junior ;
- une équipe nationale Cadette ;
- une équipe nationale Minime ;
- une équipe nationale féminine.

Dans notre politique, nous développerons un effet de synergie

entre les responsables des ligues et les inspections de jeunesse et sport afin de faire des lycées et collèges des viviers de ces diverses catégories d'équipes de jeunes.

L'équipe Nationale scolaire et universitaire ne sera pas en reste et permettra de disposer de joueurs à la tête bien faite.

L'instauration d'une Direction technique dotée de moyens adéquats devrait permettre une éclosion des talents.

Par ailleurs, la création d'une Ligue Nationale du Football Féminin (LNFF) devrait également être favorable à l'éclosion du football féminin.

IV. Renforcer les capacités du potentiel humain et technique

Notre action consistera à :

- Réorganiser l'administration de la FTF ;
- Moderniser les licences par l'informatisation et la numérisation ;
- Organiser des cours et des séminaires de formation à l'attention des acteurs de football (dirigeants, entraîneurs, arbitres, etc ...)
- Organiser des stages de formation des arbitres, des journalistes, des médecins, des kinésithérapeutes et autres ;
- Faire la promotion d'un grand nombre d'arbitres togolais au niveau africain et mondial ;
- Encourager la promotion des écoles ou académies de football ;
- Etudier et définir les voies et moyens de prospection et de sélection de l'élite footballistique ;
- Promouvoir et développer le football des minimas, des cadets, des juniors et le football féminin par l'organisation des compétitions nationales et internationales ;
- Soutenir tout projet d'organisation et d'éducation des supporters.

V. Renforcer les infrastructures et les équipements

Il s'agira de :

- Réhabiliter ou rénover les stades en concertation avec les Autorités administratives ;
- Doter les diverses ligues de bureaux, d'équipements et matériels sportifs.

La mise en place des infrastructures permettra de réactiver le projet de candidature du Togo pour abriter la CAN 2025 /2027 qui pourrait servir de base de départ pour la mise à la disposition de la jeunesse togolaise d'autres stades de grande classe.

A terme, notre action consistera à agir pour améliorer la qualité des infrastructures afin de favoriser une bonne pratique du football sur des pelouses et dans des enceintes dignes de ce nom.

VI. Planifier l'organisation des compétitions et matches internationaux et clarifier le cadre des récompenses et des sanctions

Notre action consistera à :

- Respecter le calendrier des compétitions internationales;
- Fixer les conditions d'organisation des compétitions au plan national;
- Elaborer une grille de paiement des primes dues aux joueurs;
- Sur la base de ce barème prédéfini, fixer toutes les modalités de paiement de ces primes et établir les garanties de leur stricte application ;
- Réglementer et clarifier les questions relatives aux subventions des ligues, des clubs de D1, D2, D3 et au transport et indemnités des arbitres et des officiels ;
- Etablir pour chacune de ces compétitions un programme et un budget à soumettre à priori à l'approbation des autorités publiques;
- Définir par le truchement d'une commission ad hoc le cahier de charges de l'entraîneur de l'équipe nationale et les conditions de son recrutement ;
- Etablir des calendriers fermes pour les championnats nationaux ;
- En déterminer par avance les contraintes et le planning d'exécution de manière àéviter le stress, l'improvisation, l'impréparation, les retards d'avion, les problèmes de regroupement de joueurs, de la désignation du sélectionneur etc.

VII. Prévenir et combattre la violence sous toutes ses formes

Notre action consistera à prévenir la violence sous toutes ses formes à l'intérieur et à l'extérieur des stades par :

- La promotion d'une véritable campagne de sensibilisation sur le FAIR PLAY ;
- L'organisation de stage de formation et de sensibilisation de supportes ;
- L'institution d'un prix récompensant les supporters exemplaires ;
- Le renforcement des dispositifs sécuritaires avec comme objectif « tolérance zéro» pour toute violence sur les stades ;

VIII. Doter la FTF d'outils de gestion des ressources financières suivant des règles de transparence

Nous envisageons mettre en place les procédures financières qui serviront à :

- L'élaboration du budget général et les budgets de financement de toutes les activités de la FTF ;
- La mobilisation des ressources pour le financement des programmes

- la gestion des cotisations, des primes et des ristournes ;
- La gestion, le suivi et le contrôle de toutes les opérations liées à la gestion du patrimoine ;
- Au règlement régulier des charges inhérentes à l'administration (salaires, factures d'eau et d'électricité, frais d'entretien ...etc.).

Dans l'ensemble, nous instaurerons un système de reddition de comptes et de restitution de l'ensemble des activités.

Une autre préoccupation essentielle relève de la recherche de financement. A l'exemple de ce qui se fait dans certains pays de la sous-région, priorité sera donnée à un ou plusieurs sponsors à même d'assurer un financement minimal pour sécuriser les activités.

IX. Définir avec les pouvoirs publics une politique plus engagée et plus valorisante du football au Togo

Pour la reconstruction et le développement du football togolais, nous envisageons de :

- Définir avec les pouvoirs publics une politique de revalorisation par une implication plus grande des plus hautes autorités dans l'accompagnement des activités footballistiques ;
- Faire de la Coupe du Togo un événement de portée nationale, sous l'instigation du Chef de l'Etat ;
- Définir avec l'Etat les conditions de subvention suffisantes pour les clubs et les ligues ;
- Amener le Togo à se porter candidat pour l'organisation de la CAN 2025 ou à défaut 2027, avec tout ce que cela exige comme mesures d'accompagnement.

En définitive, la mise en œuvre de ces dispositions va insuffler au football une nouvelle dynamique, un sursaut de fierté nationale qui va induire une synergie de toutes les forces culturelles, sociales, économiques et politiques désormais fédérées et unies pour relever un seul défi : la restauration de l'honneur et de la dignité de la Nation togolaise àtravers son football.

*Laliste « **LA SOLUTION**» àtravers ce programme d'actions, nourrit l'ambition de faire renaître le football togolais de ses cendres si les acteurs lui en donnaient l'opportunité. La FTF, sous la conduite de la liste « **LA SOLUTION**» verra un jour nouveau, avec UNE NOUVELLE VISION,DE NOUVELLES MISSIONS, UNE NOUVELLE VOIE suivant sa boussole trilogique: **Collégialité – Pragmatisme-Excellence. NOUS VOUS EN FAISONS LE SERMENT !***

La Compétence au service du football est notre **SOLUTION**

Retrait du Togo de la CAN dames 2016

La carrière internationale des Eperviers mise entre parenthèse

Le Togo se désengage des éliminatoires de la CAN féminine de 2016 prévue au Cameroun du 19 novembre au 3 décembre à Yaoundé et Limbe. Non seulement il doit payer 2500 dollars à la Confédération africaine de football (CAF), mais aussi la sélective féminine est privée des éliminatoires de la CAN 2018

18 mars prochain à Lomé, la sélection nationale féminine du Togo devrait en principe affronter l'Algérie en éliminatoires de la CAN Cameroun 2016 avant d'aller deux semaines plus tard (entre 18 et 20 mars) à Alger pour la manche retour. Finalement, notre pays s'est désengagé et doit payer à la Confédération africaine de football la somme de 2500 dollars. Il est également privé de la prochaine édition de la CAN féminine (2018).

Préalables et fronde Entre les présidents des clubs féminins togolais, il y a une méfiance. Et l'engagement de la sélection féminine nationale dans les éliminatoires de la CAN 2016 a réveillé les antagonismes. Dans cette ambiance de leadership et de suspicion, Abalo Dosseh, sélectionneur des Eperviers dames, tente de sauver les meubles, en vain. Il quitte le pays. Chaque joueuse rentre chez elle.

A travers une correspondance adressée à la Présidente de la Commission du

football féminin de la Fédération togolaise de football, Kayi Tomety, le groupe des présidents des clubs de Lomé, de Tsévié et d'Anfoin réclame la satisfaction d'abord de certaines conditions « pour améliorer la sélection nationale ». Ces dirigeants fustigent « la non assurance des joueuses convoquées, la présence des joueuses sans club dans cette sélection, l'absence du sélectionneur national, l'ingérence d'un dirigeant de club dans les activités du staff, la confusion au niveau de la gestion des activités et de la finance de la sélection nationale », entre autres.

Occasion manquée La difficile gestation de la sélection nationale a amené Kokou Zougbor, Président du club Winners, à confier que « Notre fédération est malade ». « Il y a des gens qui veulent profiter de chaque situation pour se sucrer sur le dos d'autres personnes. Il y a également un manque de volonté de la Fédération togolaise de football. Nous

sommes des présidents de clubs féminins et il est souhaitable qu'on laisse la chance aux femmes d'être devant. Nous constatons que la Présidente (Ndlr, de la Commission du football féminin) n'a pas les mains libres », constate-t-il. Il est convaincu que l'on peut monter un projet à partir de cette double confrontation pour le futur. « On ne peut pas faire grand-chose face aux Algériennes encore. Mais il faut qu'on donne la chance aux Togolaises de jouer. Je crois que si on les motive et les met dans les conditions qu'il faut, elles peuvent faire plus qu'une figuration. On doit jouer nécessairement parce qu'à partir de ces deux matches, on peut monter un vrai projet sportif pour l'avenir », avait-il souhaité. Une occasion donc manquée.

Désengagement et sanction Dans l'auto-flagellation, les voix se sont élevées en faveur d'un désengagement. Les autorités sportives et politiques hésitent dans un premier temps. Ont-elles tenté entre-temps en coulisse de colmater les brèches ? Toujours est-il que les couacs se sont enchaînés. Face aux problèmes liés à l'organisation du congrès extraordinaire et statutaire du 20 janvier dernier à l'hôtel Sarakawa à Lomé, tout porte à croire que le football

féminin a été le dernier des soucis des membres du Comité de normalisation. Avant et après ce congrès qui a cristallisé toutes les attentions, le sort du football féminin était scellé. Le 29 janvier 2016, la Fédération togolaise de football (FTF) annonce le retrait du Togo des éliminatoires pour des « difficultés financières ». Une raison qui ne convainc pas grand monde.

La Confédération africaine de football prend acte de ce désengagement, remplace dans la foulée le Togo par l'Ethiopie. Elle sanctionne ensuite l'élève indélicat. Le Togo est sommé de payer 2500 dollars à la CAF et sa sélection féminine sera privée des éliminatoires de la CAN 2018.

Ce qui en principe ne doit pas étonner nos dirigeants qui sont censés connaître les dispositions réglementaires en cas de retrait. Le Togo peut trouver les 2500 dollars pour s'acquitter de la peine à lui infligée. Mais il n'aura pas les moyens de rattraper le tort que ce désengagement causera aux joueuses déjà oubliées et laissées à la merci de la nature.

Fabrice KA

JO 2016/Togo/Taekwondo

Dénis Aziakonou et Sofonke Eklou à la conquête du billet qualificatif

Denis Koami Aziakonou et Sofonke Eklou, deux taekwondo-in togolais participent au tournoi de qualification des Jeux Olympiques, Rio 2016. A Agadir au Maroc, du 4 au 7 février, dans des conditions difficiles.

M. Denis Koami Aziakonou (moins 68kg) et Mlle Sofonke Eklou (moins 49kg) accompagnés de Tchirifiou Botchi, entraîneur de l'équipe nationale togolaise, ont quitté Lomé le 2 février dernier pour faire escale d'abord à Rabat avant de rejoindre Agadir pour la compétition qualificative de taekwondo pour les JO de Rio au Brésil du 5 au 21 août prochain.

Sofonke Eklou a fait sa pesée hier et compéti aujourd'hui. Quant à son compatriote, il fait sa pesée dans la journée et défie son adversaire demain. L'enjeu de ce tournoi est l'obtention de billet qui donne droit à la participation aux Jeux Olympique, Rio 2016.

Hier déjà, en marge de ce tournoi, s'est tenue l'assemblée générale de l'Union africaine de taekwondo. En dehors de la possibilité pour les deux athlètes de décrocher leur ticket pour aller au Brésil, la participation du Togo à ce rendez-vous qualificatif lui permet également d'être reconnu par la

World taekwondo federation (WTF). La simple participation à cette rencontre d'Agadir permet également aux athlètes togolais d'être retenus par la Commission tripartite du CIO et d'avoir la chance d'être repêchés en cas d'échec.

Les deux Togolais en étant présents au Maroc, acquièrent de nouvelles techniques de combat. Enfin, le Togo pourrait gagner des points au classement de WTF. Une bonne prestation des deux compatriotes leur ouvrira d'autres portes. Mais ils manquent de motivation et vont devoir trimer à Agadir.

En effet, selon les informations en notre possession, sans la détermination de certaines bonnes volontés, Dénis Koami Aziakonou et Sofonke Eklou allaient rester chez eux et ronger leurs ongles en suivant à la télé ou sur les réseaux sociaux, les autres Africains compéti. Normalement, la Fédération togolaise de Taekwondo (Fttkd) a prévu faire voyager six athlètes; mais faute de



Le sélectionneur au milieu de ses deux protégés

moyen, le nombre a été réduit à deux athlètes avec un entraîneur, sans chef de délégation. Les deux taekwondo-in qui ont finalement voyagé ont suivi du 13-28 janvier dernier un stage de préparation en technique de combat dans un centre en Côte d'Ivoire. De leur retour à Lomé, ils étaient partis au Ghana le 1^{er} février pour obtenir leur visa et rallier Agadir le 2.

De nos sources, la Fédération togolaise de taekwondo n'a rien reçu des autorités politiques pour faire voyager la délégation

nationale. Le ministère en charge des Sports aurait « dit que la clé de répartition de la subvention allouée aux fédérations n'est pas encore faite. Mais promet prendre en charge toutes les charges occasionnées par leur participation à la compétition d'Agadir si les deux athlètes parviennent à décrocher leur billet qualificatif pour les JO », nous dit-on. Une promesse tout de même curieuse.

Selon Charles Da Ernesto, secrétaire général adjoint de la Fédération togolaise de taekwondo, l'instance « a fait un emprunt pour la participation de la délégation togolaise à ce tournoi ». A cause du manque de moyen, Tchirifiou Botchi, entraîneur de l'équipe nationale togolaise est en même temps chef de délégation.

Dans ces conditions, Dénis Aziakonou et Sofonke Eklou peuvent-ils donner le meilleur d'eux-mêmes quand on sait que dans les sports de combat, tout se joue d'abord dans la tête ?

Fabrice KA

VIE FAMILIALE

La nutrition infantile (suite)

.L'énergie dont nous avons tous besoin

Les hydrates de carbone, appelés aussi glucides et sucres, sont les nutriments qui apportent de l'énergie, le combustible permettant à l'organisme de remplir ses fonctions. Même à l'état de repos, le corps humain a besoin de l'énergie pour maintenir en fonctionnement son cœur, ses poumons, ses reins, etc.

. Consommation d'énergie majeure

Cela dit, plus nous réalisons de travail, plus nous dépensons d'énergie et, par conséquent, nous devons consommer davantage de glucides. Les enfants, les sportifs et les ouvriers manuels, évidemment, auront également besoin de plus de glucides que les travailleurs sédentaires. Mais n'oublions pas que les protides aussi apportent de l'énergie (calorie).

. Non énergétiques, mais indispensables

Les vitamines et le sels minéraux, bien qu'ils n'apportent pas de l'énergie ni de matériaux de construction à l'organisme, sont aussi indispensables à la vie, car sans eux, un grand nombre de réactions biochimiques complexes de l'organisme ne pourraient pas se faire, et les aliments morphogéniques et énergétiques seraient inassimilables.

. Des sucres, oui ; du sucre, peu

Dire que les sucres sont indispensables à la vie est une grande vérité. En revanche, affirmer que le sucre blanc raffiné est nécessaire pour fortifier l'organisme et collaborer à la croissance est vérité très partielle et, par conséquent, une affirmation mensongère. Le sucre blanc est du saccharose pratiquement pur, c'est-à-dire un des divers glucides, ou sucres, qui peuvent être employés pour la nutrition humaine, mais ce n'est pas le seul ni celui qui convient le mieux.

. Les glucides

Les glucides, appelés couramment hydrates de carbone en raison de leur composition chimique, prennent souvent le nom de sucres, ce qui donne lieu à bien de confusions et de malentendus qu'une certaine publicité exploite pour jeter la confusion dans l'esprit des enfants et des parents.

. Principale source énergétique

Les glucides sont la principale source d'énergie et de chaleur de l'organisme humain ; quoique, à poids égal, les matières grasses soient doublement énergétiques (caloriques). Comme nous l'avons déjà dit, la base du régime (60%) doit être constituée de glucides, qui favorisent une métabolisation correcte des lipides (20-25% du régime) et exercent une fonction antitoxique. Un excès de glucides, toutefois, provoque des troubles digestifs et l'obésité.

. Sources de glucides

Les meilleures sources de glucides sont les céréales, les pommes de terre, les patates douces, le sucre de canne ou de betterave, les bananes, les châtaignes et le miel.

. Le bébé et les glucides

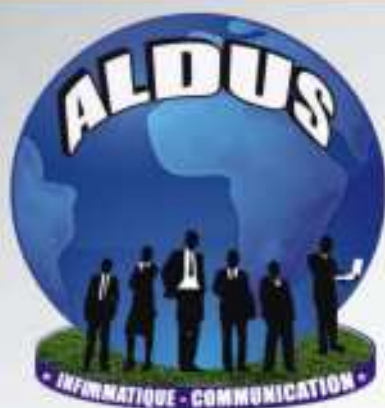
Le nouveau-né, par manque de maturation de ses glandes salivaires, n'est pas capable de digérer tous les types de glucides. C'est pourquoi il ne faut pas donner de pommes de terre ni de farines aux bébés avant l'âge de cinq mois au moins.

. Incapacité de digérer le lactose

Le nourrisson est parfaitement préparé pour assimiler les glucides du lait maternel ; bien que dans certains cas il digère avec difficulté le lactose (sucre du lait de vache et du lait maternel). Si c'est le cas du nourrisson, il faudra le mettre au régime sous lactose durant quelque temps. Après un délai prudent que le médecin indiquera, il faudra essayer de réintroduire le lactose dans l'alimentation du bébé, car ce glucide favorise la bonne assimilation des sels minéraux et d'autres substances nécessaires au développement en général, et à la maturation du système nerveux en particulier. Les formules lactées adaptées et les bouillies préparées qui sont vendues en pharmacie et dans le commerce contiennent des glucides appropriés à chaque âge et dans les proportions qui conviennent.

Dieudonné Mawu

(Source : Guide de la vie familiale, la fonction maternelle)



INSTITUT TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE
ET DE LA COMMUNICATION

MAINTENANCE INFORMATIQUE,
RÉSEAU CISCO CCNA & ELECTRONIQUE

Installation
Dépannage
Entretien
Configuration
Câblage
Réseau
Antenne parabolique
Electronique
Montage



1053, Rue 143 Amemaka Libla
06 BP 61232 Lomé-TOGO
Tél + 228 2222 6589 / 9188 8880
Courriel : alduprod@gmail.com